



Françoise Roche
Thierry Druais
Les Secrétaire Généraux

5, rue Clisson 75013 PARIS / T 0684572075 / T 0153940753
FR41@orange.fr / gc.roche@orange.fr
www.snca-nat.fr

COMMUNIQUE

La protection fonctionnelle de Jamal HADIR

Monsieur HADIR a été reçu le mardi 23 juin 2020, à l'inspection académique des Hauts-de-Seine, par Monsieur le DASEN adjoint en charge de la MLDS et Madame l'Inspectrice (IEN-IO) en charge de la MLDS, en lieu et place de Madame la DASEN à laquelle la demande d'entrevue avait été adressée.

Manifestement surpris, les interlocuteurs de M. HADIR ont demandé ce qu'il attendait d'eux. M. HADIR demande la mise en œuvre de la protection fonctionnelle, actée par Madame la Rectrice, à la suite de l'accident de service, imputable à l'administration, dûment constaté par les services juridiques du Rectorat de Versailles au vu des constatations portées par le médecin indépendant de l'Éducation nationale.

Menacé par téléphone par Monsieur VIAU, coordinateur départemental, M. HADIR a porté plainte au commissariat de police ; puis, pour raison de santé avec prise de médicaments, son médecin traitant l'a arrêté.

Mme la CSAIO de l'Académie de Versailles a demandé à M. VIAU de présenter des excuses à M. HADIR ; mais il a refusé.

Compte tenu de la gravité des faits et des risques de récurrence, M. HADIR ne veut plus être confronté au coordinateur départemental, M. VIAU. En accord avec Monsieur le DASEN adjoint, M. HADIR ne devra plus avoir de contacts directs ou indirects avec le coordinateur départemental du 92. M. HADIR aura pour seul interlocuteur Madame VADOT, l'IEN-IO en charge de la MLDS.

Suite à la réunion du mardi 23 juin 2020, M. VIAU sera reçu très prochainement par M. le DASEN adjoint pour faire le point sur son comportement à l'égard de M. HADIR.

M. le DASEN adjoint s'est engagé à reprendre contact avec M. HADIR pour finaliser les mesures qui devront être prises pour assurer sa protection physique et psychique.

Au cours de son entrevue, M. HADIR était assisté d'un représentant de l'Intersyndicale MLDS de Versailles.

Nanterre, le 23 juin 2020